

CONTRAT DE SAILLIE avec O MA DOUE KERSIDAL

Étalon agréé PFS en 2014

Disponible IAC & Monte en Main

VENDEUR

ACHETEUR

M GUALTIERI EDDY
19 Allée Camille Pissarro
77410. ANNET SUR MARNE
0682011199

Propriétaire X ou son représentant X
Nom :
Prénom :
Adresse :
E-mail :
Tél :

Conditions particulières de vente :

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie TTC de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

- première fraction : 150 euros en **IAC**

(+ 114eu pour les frais d'envoi de 3 doses de 8 paillettes, à régler directement à Equitechnic 0231322886)
: 150 euros en **monte en main**

(uniquement au Haras de TASSINE 27170 BEAUMONTEL par M Bonvalet Arnaud 06 73 77 57 34)

- deuxième fraction : 400 euros poulain vivant.

En IAC si l'acheteur souhaite faire saillir une autre jument sur son stock de paillettes restant, alors la nouvelle carte de saillie sera facturée 400 euros avec un autre contrat signé au préalable.

Conditions générales de vente :

- La saillie ou utilisation de la semence d'un étalon pour une jument est conditionnée à la signature préalable d'un contrat de saillie pour cette jument et ce, quel que soit le pays ou le lieu de saillie ou d'insémination.
- La réservation de la carte est effective à compter de l'acceptation des conditions du présent contrat par l'acheteur, et de l'encaissement de la première fraction par le vendeur, la seconde fraction sera aussi transmise au vendeur par un chèque en attente d'encaissement à délivrance du poulain.
Au prix de la carte peuvent s'ajouter les frais de production, conditionnement ou acheminement des doses, facturés en plus.
- Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut, à jour des vaccinations réglementaires.
- Tout centre technique peut refuser une jument qui ne présenterait pas les garanties sanitaires suffisantes, sans remise en cause des sommes préalablement dûs ou encaissées.
- Les frais de pension, de suivi gynécologique et de saillie ou d'insémination sont à la charge de l'acheteur et dûs aux prestataires concernés. En aucun cas, le vendeur ne pourra être tenue pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur au centre technique.
- Les doses non utilisées restent la propriété exclusive du vendeur, elles devront être retournées au centre de stockage aux frais de l'acheteur.

Conditions d'utilisation :

Nom de la jument : Numéro SIRE:

Dont je suis propriétaire X ou représentant du propriétaire X

Elle sera présentée au centre technique de

A l'adresse suivante

Téléphone et e-mail

Date présumée d'insémination :

Consentement éclairé de l'acheteur :

L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Les prestations techniques correspondantes feront l'objet d'accords directement traités avec les propriétaires. Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

J'accepte les conditions du présent contrat et procède au règlement.

À, le Nom, Prénom et signature :